

# OUVRONS FRONTIÈRES

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION DES ASTI | AVRIL-MAI-JUIN 2020 | N° 103

À la Une

## LE 30 MAI DES MILLIERS DE SANS-PAPIERS ONT OUVERT LA BRÈCHE

Ils et elles étaient aussi là le samedi 13 juin aux côtés du comité Adama et de toutes les autres victimes du racisme et des violences policières. Pas comme victimes mais comme combattant-e-s!

Puis de nouveaux aux côtés des soignant-e-s le 16 juin avec qui ils et elles étaient déjà en première ligne pendant que le gouvernement imposait un confinement raciste et inégalitaire à tous et à toutes!

Puis aujourd'hui 20 juin, les sans-papiers ont été encore plus nombreux et nombreuses que le 30 mai.

**D**e nouveaux collectifs de sans-papiers se sont créés comme à Montreuil ou Marseille. De nouveaux réseaux de sans-papiers ont rejoint les collectifs déjà présents dans la Marche des Solidarités avec la présence maintenant de personnes issues de multiples nationalités.

Régularisation des sans-papiers, fermeture des CRA, logement pour tou-te-s

### ACTE 3 DES SANS-PAPIERS

DE TOUTES LES VILLES, DE TOUS LES FOYERS ET DE TOUS LES QUARTIERS

## ON MARCHÉ VERS L'ÉLYSÉE!

➤ Dès septembre des sans-papiers et des soutiens partiront de tous nos quartiers, de toutes nos communes et traverseront le pays.

➤ Parce que les politiques anti-immigré-e-s sont de plus en plus meurtrières

➤ Parce que la régularisation de tou-te-s les sans-papiers est la solution,

Participons et réussissons l'Acte 3 des sans-papiers!

Ces marches convergeront le 17 octobre à Paris pour aller vers l'Élysée.

Pour plus de renseignements, contactez Fernanda : f.marrucchelli@fasti.org



Des manifestations se sont organisées dans de nombreuses villes outre Paris à Marseille, Lyon, Lille, Rennes, Grenoble, Rouen, Saint-Étienne, Montpellier, Avignon, Valence, Lannion pour demander la régularisation de tou-te-s sans exception, la fermeture des CRA et un logement digne pour tou-te-s.

En cette journée des réfugié-e-s, nous avons aussi voulu être dans la rue pour lutter face à la répression qui tue dans la méditerranée et aux frontières de l'Europe

La plupart des demandeurs d'asile vont devenir des sans-papiers. Après avoir fait face à la politique de guerre aux migrant-e-s

de Frontex, aux politiques migratoires meurtrières aux portes de l'Europe, ils/elles sont condamné-e-s à une vie sans droits et à subir le harcèlement, la répression et le racisme de l'État.

Le pouvoir continue à faire comme s'il ne nous entendait pas, alors nous crions plus fort et nous allons continuer jusqu'à ce que les sans-papiers soient entendu-e-s et leurs revendications acceptées.

Les sans-papiers habitent ici, travaillent ici, leurs enfants vont à l'école. Et pourtant ils restent invisibles aux yeux du gouvernement.

Pourtant ce sont des sans-droits qui ont été en première ligne de la crise et qui le sont encore aujourd'hui.

Ce sont eux et elles avec la première manifestation massive après le confinement qui ont permis de gagner le droit de manifester

OUVRONS FRONTIÈRES Bulletin bimestriel d'information des ASTI

ÉDITÉ PAR LA Fasti

58, rue des Amandiers 75020 Paris

Tél. : 01 58 53 58 53 / Mail : coordination@fasti.org

Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/FASTI>

Une information à communiquer, un appel à manifestation à relayer ? Ce bulletin d'information est le vôtre. Envoyer un courriel à [coordination@fasti.org](mailto:coordination@fasti.org).

Pour suivre l'activité de la Fasti en direct, inscrivez-vous sur la liste d'information en envoyant un mail à [coordination@fasti.org](mailto:coordination@fasti.org).

Coordination rédaction : Fasti  
Conception et mise en page : Ambre Bragard

# À la Une

pour tous et toutes, français, immigrés avec ou sans papiers.

Pendant le confinement, comme le dit le porte-parole de la Coordination parisienne des sans-papiers, Anzoumane Sissoko: «*Les sans-papiers étaient en première ligne avec les infirmiers. Parce que ce sont les brancardiers dans les hôpitaux, qui nettoient les hôpitaux, les EPHAD et les habitations. Dans les grandes surfaces, elles sont souvent caissières. Ce sont des agents d'entretien. La France a pris des mesures pour les entreprises, rien pour les sans-papiers.*»

Nous voulons:

- une régularisation pleine et entière – et non pas sélective et éphémère;
- une régularisation qui permet à chacun et chacune de se projeter dans un avenir commun.

## POURQUOI RÉGULARISER TOUT DE SUITE ?

Il faut régulariser maintenant parce qu'il paraît contraire à l'intérêt général de sortir de cette crise sans remettre en question les logiques d'exclusion.

Il est indispensable de prendre des mesures politiques pour l'égalité des droits et la fin des discriminations.

Nous avons dit: «*si le pouvoir n'entend pas il faut crier plus fort!*» Ce 14 juin Macron n'a pas eu un mot pour les sans-papiers pas plus que pour les victimes des violences policières. Il ne veut «*effacer aucun nom*», associant République et racisme et colonisation? C'est que sa politique est dans cette logique coloniale, celle qui sème misère et guerre dans les pays du sud, qui tue des milliers de migrant-e-s chaque année sur les routes de la migration, qui légitime les inégalités et discriminations dans nos quartiers.

De nouveaux collectifs, de nouveaux réseaux de sans-papiers s'organisent comme à Montreuil ou Marseille. Des travailleurs sans papiers sont en grève à Frichi depuis plus de 15 jours. Les soutiens nombreux qui se sont exprimés dans les manifestations parisiennes ou dans les autres villes doivent aussi renforcer leurs efforts.

Continuons à nous mobiliser et à crier plus fort!

Nous ne manifestons pas de façon symbolique, nous voulons les papiers pour toutes et tous tout de suite, car l'invisibilité, l'exploitation, le mépris, la répression ont assez duré.

Notre mouvement est fort, et il va encore grandir et à la fin, on va gagner... 🐾



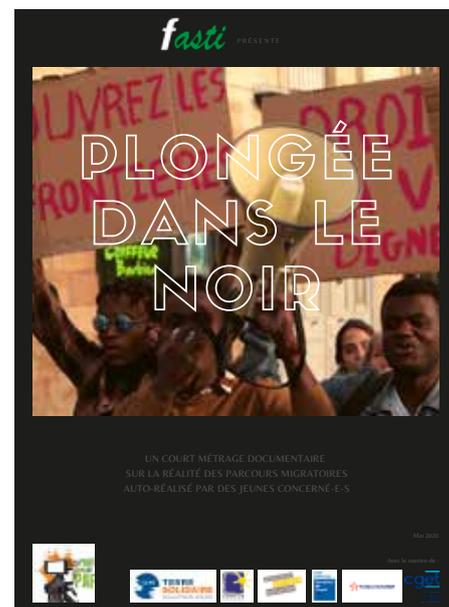
## SORTIE DU FILM DE LA COMMISSION JEUNESSE «PLONGÉE DANS LE NOIR»

«*Expliquer*», «*diffuser*», «*montrer la réalité de nos parcours migratoires au plus grand nombre possible*»: telles sont les motivations de plusieurs jeunes isolé-e-s étrangers au lancement de ce projet collectif.

**D**u pays d'origine jusqu'à l'arrivée en France, ce film retrace ces parcours migratoires à travers différentes modalités d'expression: la mise en scène, le partage de vécus personnels, le chant, l'interpellation des responsables politiques, la peinture.

Il nous plonge dans la réalité de ces parcours: les circonstances du départ, la traversée des frontières, le rapport aux autorités, les maltraitements subies mais aussi les émotions ressenties, l'amitié, la solidarité, la force, l'espoir et la lutte.

L'objectif des jeunes porteurs du projet étant de diffuser au maximum ce court métrage, n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez organiser une projection! 🐾



**D**e manière générale, la gestion de l'épidémie par les autorités a fragilisé encore plus les personnes étrangères. Les inégalités faites à ces personnes (en terme de statut administratif, d'accès aux droits sociaux) ont eu des impacts concrets particulièrement préoccupants, contre lesquels nos associations se font fortement impliquées en réinventant de nouvelles mobilisations et de nouvelles solidarités.

### DU CÔTÉ DES CRA

En situation « normale », nous luttons déjà contre les CRA, hérités du code de l'indigénat, qui enferment les personnes étrangères sur la seule base de leur statut administratif. Depuis la mise en place du confinement et la décision de fermer les frontières, on aurait pu s'attendre à la fermeture des CRA puisqu'aucune expulsion n'était possible. Si plusieurs CRA ont fermé (comme à Perpignan suite à une décision de la Cour d'Appel de Montpellier) et quelques personnes ont été libérées par le Juge des libertés et de la détention, beaucoup sont restés ouverts (au plus bas 9 sur 24) et ce, malgré les révoltes des prisonniers (au CRA du Mesnil-Amelot par exemple), les cas de Covid 19 avérés (CRA de Vincennes), les mobilisations des associations locales et nationales.

À Rouen par exemple, les associations locales (dont ASTI de Petit-Quevilly) ont dénoncé la promiscuité des personnes enfermées (5 par cellule), l'absence de protections sanitaires, le manque de matériel permettant d'assurer l'hygiène des locaux, et globalement l'absence d'accès aux droits (au recours, aux soins, à l'interprétariat). Une pétition a été lancée pour la fermeture du CRA et atteint environ 1 000 signatures. Et l'observatoire citoyen du CRA de Oissel (auquel participent l'ASTI) ont mis en place, pendant le confinement, des entretiens téléphoniques avec les personnes enfermées et plus récemment des visites des locaux par vidéo-conférence.

### ET DANS LES CAMPS ?

Depuis le début du confinement, on a observé des problèmes d'accès à l'eau, aux produits d'hygiène et même aux produits alimentaires, que ce soit à Paris ou dans le littoral nord ainsi que dans les bidonvilles.

S'il y a eu des mises à l'abri (Paris, Calais, Grande-Synthe), on constate une volonté de

## Covid-19 et personnes étrangères

# UNE GESTION PUBLIQUE AUX CONSÉQUENCES MORTIFÈRES

l'État de profiter de cette situation pour ne pas laisser se réinstaller des campements « de façon durable ». À Calais, les démantèlements sont très fréquents, à Ouistreham des cailloux ont été installés pour empêcher les personnes de se réinstaller.

Quant aux personnes effectivement mises à l'abri, ils/elles ont été rassemblé-e-s dans des espaces collectifs, comme des gymnases, peu propices à endiguer l'infection au Covid-19. Cette mise à l'abri a ressemblé à une mise à l'écart voire à une mise en danger. Beaucoup de personnes ont préféré quitter ces dispositifs et on voit, notamment à Paris, des personnes sans prise en charge qui se réunissent par petits groupes dans des micro-campements le long des canaux de l'Ourcq et à Saint-Denis.

### JEUNES ISOLÉ-E-S ÉTRANGER-E-S

S'agissant de ces jeunes, les recommandations faites aux départements (mise à l'abri comme priorité) n'ont pas trouvé de traduction concrète. En effet, pendant le confinement, les procédures ont été fortement ralenties voire suspendues, ce qui a eu pour conséquence de laisser nombre de jeunes en attente de protection à la rue. Des ordonnances de placement prises par les juges antérieurement n'ont pas été exécutées. Certains départements ont même fermé leur accueil d'urgence (comme à Paris). La protection de la plupart des jeunes isolé-e-s étranger-e-s a été permise par des foyers engagés et des militant-e-s. Au Havre par exemple, des militant-e-s de l'ASTI et leurs partenaires se sont mobilisé-e-s pour mettre à l'abri 7 jeunes.

L'État a été poursuivi et condamné à plusieurs endroits au sujet des jeunes isolé-e-s étranger-e-s, se contentant parfois de les confiner dans des gymnases et sous la menace. Une mobilisation sur le squat Saint-Just de Marseille nous a été relayée par l'AITE Aix/Marseille avec pour objectif de reloger des mineurs dans de meilleures conditions. Un référé déposé au Tribunal administratif a abouti à une décision favorable mais aucune concrétisation n'a été mise en place par les autorités départementales.

### DES FOYERS DE TRAVAILLEURS MIGRANT-E-S AUX HÔTELS SOCIAUX

Dans les foyers de travailleurs migrants, les facteurs de vulnérabilités s'accumulent : l'âge, la promiscuité, l'insalubrité des locaux, les maladies chroniques, la renonciation aux soins... Face à cela, la réponse des bailleurs et des pouvoirs publics a été tardive et lacunaire, un sentiment d'abandon a été exprimé par les résidents. À Martigues, l'ASTI s'est mobilisée pour l'ouverture du WIFI dans un foyer afin de permettre aux résidents de communiquer et rompre l'isolement mais elle n'a trouvé aucune écoute par les gestionnaires.

Aux Ullis, l'ASTI a accompagné des personnes hébergées dans un hôtel social qui ne sont retrouvées complètement démunies suite à la mise en œuvre du confinement et de l'absence des associations gestionnaires. Une forte mobilisation auprès des autorités locales a abouti à la réception par les familles de chèques services.

### QUEL BILAN ?

Le mot « solidarité » répété à plusieurs reprises par le président de la République lors de ses allocutions télévisées est creux et sélectif. Ce sont les politiques gouvernementales qui ont fragilisé toutes les personnes étrangères en amont de la crise sanitaire, et ce sont ces mêmes politiques qui les ont laissées de côté pendant cette crise. Une bonne gestion de celle-ci aurait été de commencer par mettre tout le monde à égalité afin de permettre à chacun-e de pouvoir se protéger correctement du virus.

A contrario, les mesures prises ont essentiellement visé à « geler » la situation de pré-confinement (prolongation de la durée de validité des titres de séjour, suspension des expulsions/transferts Dublin pendant quelques semaines, quelques mises à l'abri incompatibles avec le respect des gestes barrières). Les autorités n'en avaient pas le choix, la situation l'exigeait. Mais elles n'ont rien fait de plus. Aucune mesure quant à l'accès aux soins (comme lever les 3 mois de carence pour les demandeur-euse-s d'asile) n'a été envisagée par les autorités. Aucune mesure pour régulariser les personnes sans-papiers. 🐾

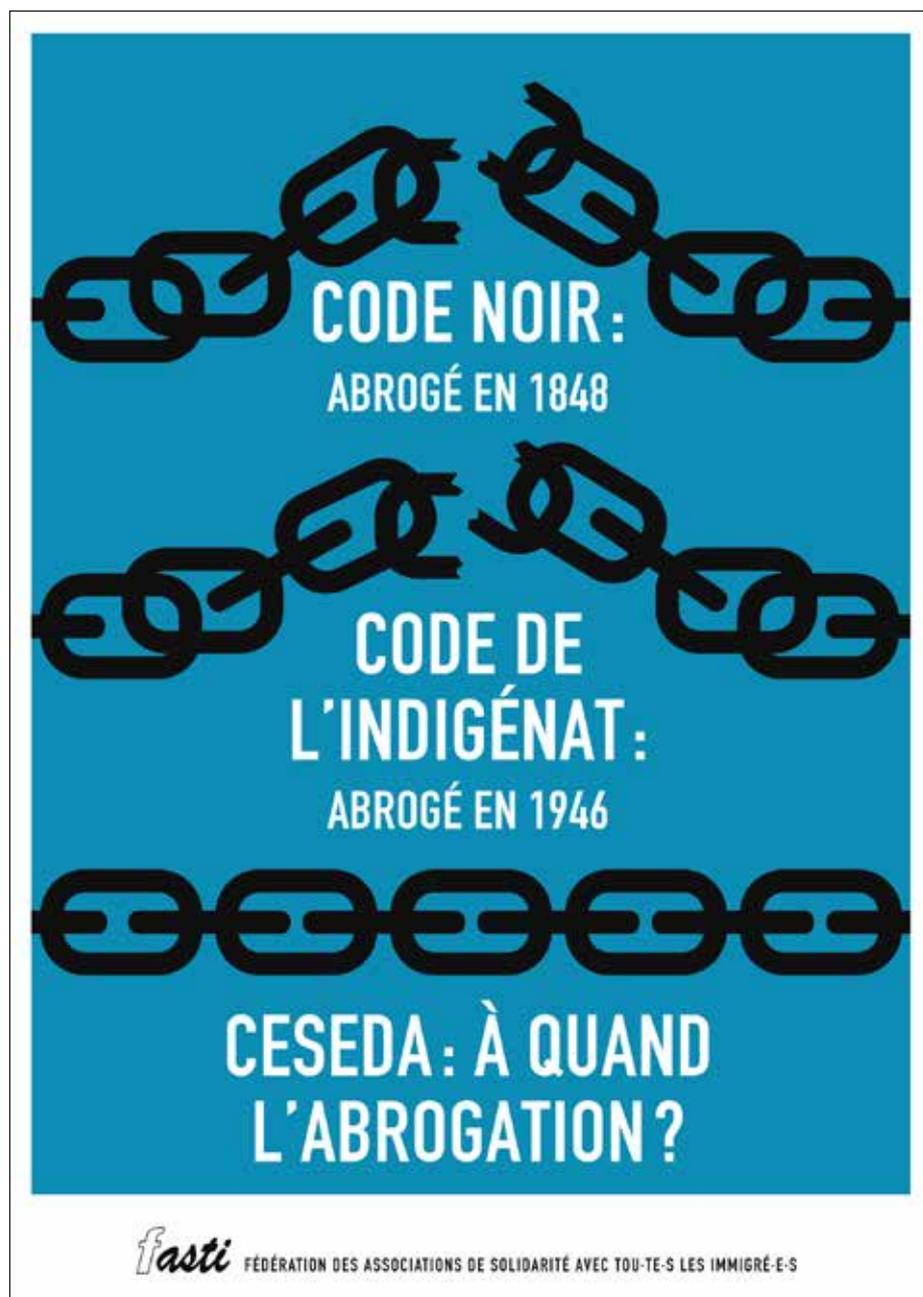
# Mobilisons-nous

Extrait de l'argumentaire Campagne pour l'abrogation du Cese da

## LE CESEDA S'INSCRIT DANS LA LOGIQUE COLONIALE

**L**e Code Noir (1685), le Code de l'Indigénat (1875) et le CESEDA (2005) résument bien à eux seuls les différentes phases du colonialisme français : de l'esclavage lors de la « découverte » des Amériques (première phase), à l'expansion coloniale à travers la planète (deuxième phase), jusqu'au néo-colonialisme actuel (troisième phase) qui se caractérise par le maintien de liens coloniaux entre la France et ses anciennes colonies mais également par une propension de la France à considérer et traiter une partie de sa population comme des indigènes, des êtres de non-droits ou en tous cas de sous-droits. Le CESEDA est l'une des facettes de l'endocolonialisme, c'est-à-dire de la politique coloniale qui se déploie aujourd'hui au sein même du territoire français et encore plus féroce-ment au sein des colonies actuelles rebaptisées « territoires d'Outre-Mer ».

Ces différentes phases du colonialisme ont permis, au fil de l'histoire, de développer et d'étendre le « modèle » capitaliste<sup>1</sup>. Par la déclinaison concrète de ces phases qui s'est notamment traduite en termes juridiques, le Code Noir, le Code de l'Indigénat et le CESEDA ont tous les trois appuyé l'exploitation capitaliste. Ainsi le Code Noir a permis l'accumulation primitive du capital à travers l'organisation de la traite et le « commerce triangulaire » en parallèle de l'expropriation et du pillage des indigènes. Le Code de l'Indigénat est venu soutenir l'expansion et la mondialisation du modèle capitaliste au sein de nouveaux espaces géographiques et au bénéfice des puissances occidentales industrielles. Enfin, le CESEDA permet encore aujourd'hui l'exploitation des travailleurs étranger-e-s qu'ils/elles soient en situation irrégulière (en fournissant ainsi aux patrons une main d'œuvre corvéable) ou en situation régulière (en



conditionnant l'obtention et le renouvellement du titre de séjour au bon vouloir du patron). Ainsi, à différents moments historiques, ces trois codes ont permis d'organiser la gestion spécifique d'une

population (esclaves, indigènes, étranger-e-s) dans une logique utilitariste.

Si le Code Noir, le Code de l'Indigénat et le CESEDA sont traversés par une même logique politique et économique, il

est toutefois important de rappeler qu'ils sont de différentes natures et qu'ils ont eu des impacts différents sur les personnes concernées. Ainsi, le Code Noir définissait les esclaves comme des biens meubles et le Code de l'Indigénat définissait la personne indigène comme un sujet (donc libre). Le CESEDA ne définit pas le statut des personnes étrangères (qui est collectivement intégré dans nos imaginaires à travers l'organisation des sociétés en État-Nations) mais organise et fixe des conditions pour leur entrée et leur séjour sur le sol français.

Si ces trois codes sont de différentes natures, il est intéressant de savoir que certaines dispositions législatives du CESEDA ont été inspirées du Code de l'Indigénat, notamment l'internement administratif et la déportation. L'internement administratif des indigènes était très peu encadré (lieu et durée non définis) et leur déportation avait lieu en Corse ou dans les autres colonies françaises. D'autres dérogations liées à la conception très étroite de la citoyenneté (qui considère que seuls les nationaux sont les citoyens) touchaient hier les indigènes et touchent aujourd'hui les personnes étrangères vivant en France. À travers des dispositions d'exception incluses dans le droit commun (hors CESEDA), l'absence de droit de vote et d'association (rétabli en 1981 pour les étranger-e-s) était également inscrite dans le Code de l'Indigénat.

Au-delà de cette relative continuité juridique, ces codes sont surtout tous les trois l'expression d'un racisme d'État qui a des répercussions dans les représentations et l'imaginaire collectif. Nier la subjectivité même des personnes esclaves (Code Noir) ou nier les droits, la citoyenneté, l'existence légale des indigènes et personnes étrangères (Code de l'Indigénat et CESEDA) : cela reflète le mépris des institutions françaises à leur égard et encourage l'ensemble de la population à en faire autant.

Si aujourd'hui, avec le recul historique, le Code Noir et le Code de l'Indigénat sont largement décriés, le CESEDA est quant à lui très peu remis en cause malgré ses conséquences visibles sur les personnes. Les seules critiques du CESEDA sont faites à la marge, sur certains de ses articles, mais pas dans sa totalité. Rappeler les origines coloniales du CESEDA permet de mettre en avant l'urgence de son abrogation totale. 🐾

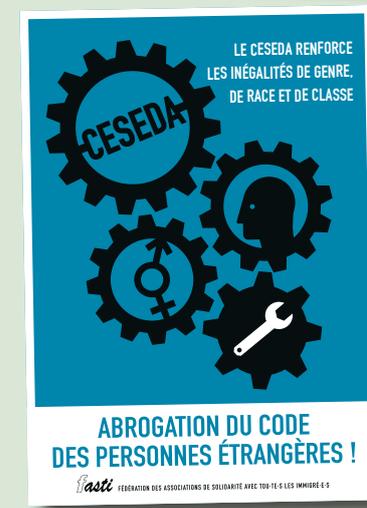
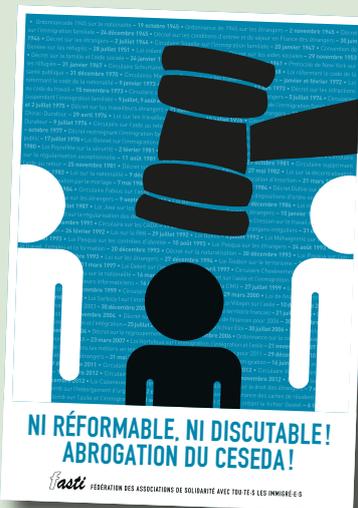
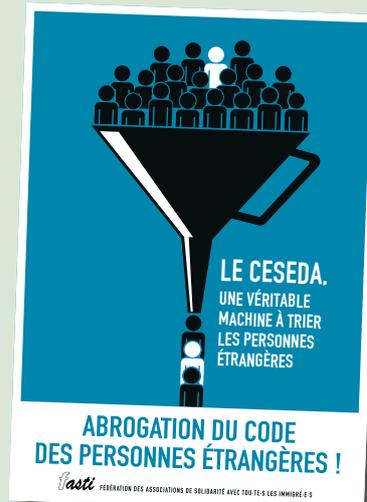
1 - Said Bouamama, « Planter du blanc », introduction de l'ouvrage

## LANCEMENT PUBLIC DE LA CAMPAGNE

**D**ans un contexte qui visibilise les inégalités, notre campagne pour l'abrogation du CESEDA s'inscrit pleinement dans les nombreuses luttes contre le racisme et pour la régularisation pérenne et inconditionnelle des personnes sans-papiers. Un écho a été trouvé du côté des partenaires qui nous ont fait part de leur enthousiasme et de leur envie de s'impliquer pour faire vivre cette campagne. En parallèle, le groupe de travail est en train de finaliser les derniers outils de la campagne (un résumé de l'argumentaire et une vidéo de campagne) pour accompagner sa diffusion la plus large possible.

Retrouvez toutes les infos et les nouveaux visuels de la campagne sur notre site : <http://www.fasti.org/index.php/dossiers>

Des rencontres ont déjà eu lieu dans les ASTI, plusieurs autres sont prévues. Vous souhaitez aussi organiser un événement de la campagne dans votre ASTI et/ou avec partenaires ? Contactez-nous! 🐾



# Aux côtés des Asti

## *Asti* DES LOGEMENTS ET DES PAPIERS POUR TOUS!

**C'**est sur huit sites de la ville de Nîmes (Préfecture, Conseil départemental, Centre de rétention administrative, Hôtel de Ville, etc.) qu'un collectif d'associations avait appelé ce samedi 30 mai à 11 heures à des rassemblements respectant les consignes sanitaires pour interpeller les pouvoirs publics sur les conséquences de la crise sanitaire pour les étranger·e·s et pour appeler à la régularisation des sans-papiers et au respect du droit au logement pour tou·te·s.

Vêtus de combinaisons blanches, porteurs de pancartes ou rebaptisant une place du nom de Cédric Herrou, les manifestant·e·s ont témoigné de leur solidarité avec les étranger·e·s, particulièrement avec les familles, relogées dans un immeuble à Nîmes par les associations et qui attendent de la part de la Préfecture du Gard leur régularisation et leur relogement. La responsabilité du Conseil départemental a également été pointée dans sa politique en direction des mineur·e·s non

accompagnés, certain·e·s étant menacés d'être mis à la rue dans les jours à venir.

Relayant un appel national émanant de plus de 200 associations, les organisateurs nîmois (Ados Sans Frontières, Amnesty International Groupe de Nîmes, APTI, ATTAC Nîmes, DAL 30, EELV Languedoc Roussillon, Ensemble!, Fédération anarchiste, GALAMI, Ligue des Droits de l'Homme, PCF, Réfugiés Bienvenue Nîmes, RESF, Union locale CGT de Nîmes, Union Syndicale SOLIDAIRES 30) ont voulu témoigner que la crise sanitaire actuelle pouvait devenir une « bombe » sanitaire pour les populations étrangères et que les protéger c'était aussi protéger toute la société. Au Portugal, en Italie, des procédures de régularisations sont ou vont être mises en œuvre. En France, il est indispensable que ce type de mesures s'applique également et de façon inconditionnelle.

Ces exigences, hier de justice et d'égalité, sont aussi aujourd'hui d'impérieuses nécessités sanitaires hors desquelles tous les discours contre la propagation du coronavirus sont vains. 🐣

## *Asti de Faverges*

## MOBILISATION ANTIRACISTE

**L**e mercredi 10 Juin à 18 heures plusieurs associations et collectifs sont intervenus pour dénoncer les exactions policières en France, en solidarité avec les manifestations de protestation aux États-Unis suite à l'assassinat par la police de Georges Floyd, contre le racisme, contre les contrôles au faciès. Environ 110 personnes étaient présentes à ce rassemblement, parmi elles des membres de l'ASTI de Faverges. 🐣



## DANS LES ASTI, ON NE CONFINE PAS LA SOLIDARITÉ!

*Les travailleur·euse·s des foyers, les personnes sans papiers, les familles sans hébergement, les personnes allophones comptent parmi les nombreux·ses oublié·e·s du confinement. Oublié·e·s, par les autorités (voir pages 3-4).*

**L**es militant·e·s des ASTI se sont mobilisé·e·s afin de maintenir et réinventer différentes actions de solidarité.

Partout, de Nantes à Martigues, en passant par Colmar, Valence et bien d'autres, les bénévoles se sont saisi·e·s des moyens de télécommunications pour maintenir les missions des ASTI. Ils et elles ont maintenu le lien avec les personnes fréquentant habituellement l'ASTI en discutant un peu en français, en profitant de la conversation pour renseigner sur les procédures à l'arrêt ou maintenues, mais aussi écouter et tout simplement prendre des nouvelles.

Les mobilisations se sont aussi poursuivies de manière virtuelle. Aux Ulis, à Aix, à Dijon, en passant par le Petit-Quevilly et ailleurs, les militant·e·s ont saisi par courrier, mail et réseaux sociaux, les autorités afin d'exiger des mesures urgentes de protection et la fermeture des centres de rétention administrative. Des recours contentieux ont également été menés afin notamment d'obtenir des mises à l'abri. Signes d'une vigilance nécessaire, de nombreux CP dénonçant la banalisation des violations des droits fondamentaux, les conditions de vie indignes ont été publiés.

Plus largement, les ASTI ont joint leurs forces à celles d'autres collectifs afin de porter leurs revendications plus largement. La campagne pour une régularisation immédiate, inconditionnelle et pérenne qui se poursuit en est une des illustrations (voir pages 1-2).

Elles se sont aussi jointes aux brigades de solidarité populaire par exemple pour adapter les actions ou à des structures plus installées mais en manque de bénévoles. L'important étant de s'organiser pour fournir des colis alimentaires, des solutions de logement, des masques, des attestations dérogatoires, récolter des dons... 🐣

# Ahseti MOBILISATIONS POUR LA RÉGULARISATION ET ANTIRACISTE

**L'** AHSETI s'est mobilisée tout d'abord le 30 mai dans le cadre de la journée de mobilisation nationale appelée par la Marche des Solidarités sur la base de l'appel « *Foyers, centres de rétention, sans-papiers : des mesures immédiates contre la bombe sanitaire* », avec la LDH, le Mouvement pour la Paix, ATTAC, le Collectif Syrie, Femmes Solidaires, Des Lits Solidaires, la FSU, Solidaires-Le Havre, l'UL CGT Le Havre, Ensemble!, le NPA, la LFI, le PCF et Génération. Plusieurs dizaines de manifestant-e-s, par groupes mobiles de neuf personnes répondant aux critères politico-sanitaires du moment, demandaient la régularisation inconditionnelle et pérenne de tou-te-s les sans-papiers eux aussi en première ligne par leurs



emplois et leur grande précarité ainsi que la fermeture immédiate des CRA, l'accès égal et immédiat pour tou-te-s à des conditions de vie dignes et permettant le respect des règles sanitaires, le respect de la liberté d'expression et de manifestation, droits fondamentaux largement bafoués depuis des mois.

Ensuite, le 9 juin à l'appel de l'AH-SETI, de la Ligue des droits de l'Homme,

du Mouvement de la Paix, d'Amnesty International, Des Lits Solidaires, de Femmes Solidaires, d'ATTAC, et autres mouvements, près de 2 000 personnes se sont réunies dans le cadre de la journée internationale de lutte contre le racisme et les violences policières à l'heure des funérailles de George Floyd à Houston (Texas). Si les organisations n'ont pas fait le plein, l'appel a été largement entendu par les jeunes venu-e-s en très très grand nombre avec notamment des pancartes « *Black Lives Matter* ». « *Ça nous dépasse et c'est ce qu'on veut* », comme disait Assa Traoré le même jour lors d'une conférence de presse. Fier-e-s et heureux-ses d'être ensemble. Tristes et en colère compte tenu des circonstances aux USA comme en France, Le Havre ne faisant pas exception. Quoi qu'il en soit, le combat continue. Pas de justice, pas de paix. 🐾

## Gasprom Asti de Nantes



**L'**e vendredi 20 juin, plusieurs collectifs se sont retrouvés au GASPROM pour faire des banderoles et pancartes. Il y avait notamment le collectif des Algériens de Nantes et le collectif des sans-papiers de Nantes.

Le lendemain, samedi, nous nous sommes retrouvés place du Bouffay à 15 heures et puis nous avons marché en direction de la

préfecture en scandant des slogans et en chantant. Ce sont les femmes qui étaient en tête! Arrivé-e-s à la préfecture, où nous avons marqué un temps d'arrêt: des personnes ont accrochées des banderoles et il y a eu des prises de paroles. Puis, nous avons décidé de continuer la marche jusqu'à Commerce à la traversée des trams, où il y a encore eu quelques prises de parole et la volonté de refaire une manif dès que possible. 🐾

## Les Asti valentinoises

### MOBILISATION DU 20 JUIN

**D'**esquelles 200 personnes se sont rassemblées devant la préfecture à Valence pour demander la régularisation de tou-te-s! Les ASTI s'y sont toutes retrouvées: Asti de Valence, Asti de Romans, Solidarités et Langages et Femmes en Luth. 🐾



# SI NOUS VOULONS ENFIN «RESPIRER» CRIONS!

*«I can't breathe»... dernier cri de Georges Loyd ... Vie étouffée d'un Noir américain âgé de 46 ans, énième victime des violences policières raciales. Envolé, massacré une fois de plus, le «Rêve» de Martin Luther King, du 28 août 1963!...*

**D**eux jours plus tard, un autre cri, à deux pas de chez nous, celui d'un jeune Valentinois anonyme gémissant sous les coups de deux policiers qui l'ont jeté à terre :

*«Pourquoi vous me frappez Monsieur?... C'est bon, Monsieur, arrêtez, vous allez me tuer ...*

*Aïe, aïe je vais mourir ...*

*Arrête-s'il vous plaît ... s'il vous plaît »* (bande son vidéo réalisée sur les lieux).

C'est le cri anonyme, sans importance, d'un adolescent Valentinois âgé de 17 ans jeté à terre, insulté et frappé par deux policiers, puis aidé à se relever par des témoins, peut-être juste avant un dernier « laissez-moi respirer » fatal, placé en garde à vue et aussitôt relâché. Tant la faute devait être grave!

Loin des émeutes raciales de Minneapolis, la nuit du 28 au 29 mai 2020, c'était juste à côté de chez nous et les images sont encore vives en moi de ces violences « au faciès », pas toujours policières, pas toujours mortelles, qui peuvent être perpétrées sur fond d'autres violences, plus graves et plus dangereuses, les violences économiques et sociales, par des policiers, par des adeptes d'idéologies nationalistes, ou encore expression d'un racisme hélas banalisé, quels que soient leur âge, leur nationalité et leur condition sociale!

Anonyme ? comme toutes celles et ceux à qui un droit de cité minimum n'est pas reconnu sauf à travers la litanie des minables faits divers illustrant les colonnes de nos quotidiens désignant les petits malfrats, les trafiquants de bas étage, les sans-papiers de la rue ou des centres de rétention administrative, les personnes non expulsées



mais poliment « reconduites », c'est l'euphémisme administratif, – de force tout de même ! – après avoir refusé d'embarquer vers des pays où elles n'ont vécu que la misère, la violence, la guerre, et où ne les attend que la mort !

Qu'importe finalement qu'il reste anonyme ? Un nom sans intérêt, dont la seule évocation du lieu de résidence – Fontbarlettes – signe une insignifiance coupable (30 % de plus de contrôles policiers dans les banlieues de nos grandes villes), comme ce fut le cas de la majorité, des dizaines de jeunes déresponsabilisés, « assistés », assignés à la médiocrité et à la pauvreté pendant plusieurs dizaines d'années dans les « quartiers réservés » pas toujours pour une vie meilleure !

Les inévitables questions tambourinent une fois de plus notre mémoire « militante », la mienne en tout cas. Interrogeons-nous aujourd'hui sur notre fragilité, notre incapacité à faire avancer notre rêve d'un monde d'égalité et de justice dans nos cités, dans les « quartiers » – « quartiers pauvres » donc forcément « délinquants » comme chacun sait, celui de Fontbarlettes ou les autres – ce « quartier » où nous avons cru pendant des décennies, faire grandir la solidarité par nos innombrables actions de « solidarité » ! Peut-être faut-il chercher

et poser autrement les embarrassantes questions, celles qu'on tente sans cesse d'esquiver pour de multiples raisons, et dont la réponse conditionne pourtant notre avenir et l'avenir de l'humanité.

L'accroissement des inégalités sociales est aujourd'hui le meilleur terreau pour le développement des réactions de rejet, des discriminations de toutes sortes. Inégalités, guerres de domination, empoisonnement de la planète par les pesticides, désordres climatiques contraignent à l'exil un nombre croissant de personnes, ces « indésirables » qu'on ne veut ni voir ni accueillir. Une militante associative originaire du Soudan du Sud, l'un des pays les plus pauvres d'Afrique, exilée aujourd'hui dans un pays voisin, rencontrée au Forum Social mondial de Dakar me confiait récemment : « quand on n'a plus d'eau pour arroser les jardins, on n'a plus rien à manger... et quand on n'a plus d'eau pour boire on prend les bateaux » ! Savait-elle la malheureuse, qu'on n'accoste plus aux frontières de l'Europe et que la mer Méditerranée est aujourd'hui le plus grand cimetière marin ? Les « Femmes en Luth » continuent à sensibiliser l'opinion avec leur présentation théâtralisée sur « Les morts en mer » qui suscite toujours beaucoup d'émotion.

Les luttes dans tous les secteurs de l'exploitation des exclu-e-s, des victimes de toutes les dominations : dominations sur les femmes, les jeunes, les pauvres, les Noirs, les Arabes et tous les « Sans »... peuvent faire avancer les droits fondamentaux : droit à la santé, droit au logement, droit au travail, droit à la culture, droit à un environnement sain. Elles permettent seules de faire reculer la tentation toujours présente des États d'une dérive autoritaire qui instrumentalise le racisme institutionnel. Elles construisent le contrôle populaire qui est le fondement de toute démocratie.

Puissent-elles présager l'avenir d'un monde plus respectueux des libertés fondamentales, un monde où toutes et tous puissent enfin « RESPIRER » ! 🐦

Odile Schwertz-Favrat

Valence le 4 juin 2020